



Nantes, le 11 mars 2014

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les sociétaires de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Mercredi 26 mars 2014 à 14 heures 30, à « L'Odyssée », Le Bois Cesbron, 44 700 ORVAULT.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le projet de résolutions a été publié au BALO du 19 février 2014.

Les documents prévus par l'article R225-83 du code du commerce sont tenus à la disposition des sociétaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout sociétaire peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents;
- Tout sociétaire peut en prendre connaissance au siège social, « La Garde », route de Paris, 44949 Nantes, pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.